

## **Séance du 27 juillet 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept juillet, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de: M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et MM. : Jacky Bassereau, José Albesa, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Solène Loyer.

Absents excusés : Mmes Catherine Beautemps Joly, Anne Molard, M. Loïc Poupin.

Mme Loyer a été nommée secrétaire.

2018-07-d8

### **Démission du 2<sup>ème</sup> adjoint**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que Monsieur le Préfet a accepté la démission de Monsieur Jean-Paul Coquille, de ses fonctions de deuxième adjoint et de Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de ne pas pourvoir la vacance du poste de deuxième adjoint et de réduire à un, le nombre d'adjoint.

2018-07-d9

### **Plus-value n°1 lot n°2 Gros Œuvre Construction Salle**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise LANDRON SAS d'un montant de 151.38 euros HT soit 181.66 euros TTC, pour la pose d'un réseau haute température nécessaire pour la vidange du four à vapeur.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h00

Vu pour affichage

Le Maire